https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3454

Hors-classe des certifiés : CAPA le 11 mai

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Hors classe -

Publication date: jeudi 6 mai 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le nombre de promotions possibles pour 2010 n'est pas encore connu : le SNES avait obtenu en 2009 une augmentation du nombre de promus sur l'ensemble de la France mais le gouvernement a refusé cette année, toute la "revalorisation" allant aux jeunes collègues. Il est de plus prévu de modifier le mode de répartition du contingent national entre les académies ...

Le secrétariat académique du SNES Dijon et l'équipe des commissaires paritaires de la catégorie certifiés vous informent que vous pouvez consulter sur I-prof, l'outil de gestion des carrières des enseignants, accessible par le site académique http://www.ac-dijon.fr , les deux avis (celui de votre IPR et celui de votre chef d'établissement) vous concernant.

La procédure pour accéder à ces avis importants pour votre promotion est la suivante :
1) accéder à Iprof avec vos identifiants
2) entrer dans "services"
3) sélectionner "tableau d'avancement à la hors-classe des certifiés"
4) puis "consulter votre dossier"
5) enfin, sélectionner "synthèse"

Les avis figurent avant "votre situation de carrière".

Nous avons constaté que 109 collègues ont eu un avis moins élevé pour 2010 que pour 2009. Nous demandons aux collègues d'y être attentif, de regarder l'avis du chef d'établissement et de demander, le cas échéant, le relèvement de leur avis, en fournissant au SNES toutes les informations pour que nous puissions défendre ces collègues en commission paritaire.
Il en est de même pour les avis des IPR pour 34 collègues.
(les avis possibles sont en 2010 : Très Favorable, Favorable, Réservé qui remplace Sans Opinion, Défavorable)

Vous trouverez ci-dessous les avis Très Favorable des chefs d'établissement et des IPR par échelon. Vous pourrez constater de fortes et scandaleuses différences entre établissements et entre discipline ! *(ces documents sont réservés aux syndiqués)*

– la **répartition des avis émis par les proviseurs et principaux** dans chaque établissement de l'académie *(Information réservée aux syndiqués)* :

avis des Chefs d'établissement Hors Classe des certifies 2010

– la **répartition des avis émis par les IPR** de l'académie *(Information réservée aux syndiqués)* :

avis des IPR Hors Classe des certifies 2010

Copyright © SNES Dijon